

Cycle de spécialisation

« Interprétation du répertoire baroque de Monteverdi à Mozart »

À l'intention de chanteurs et d'instrumentistes désireux d'avancer ou de se spécialiser dans la pratique du répertoire des XVIIe - XVIIIe siècles.

Cette formation est ouverte à tout étudiant pouvant justifier d'un niveau licence ou master dans une discipline de la musique « baroque » ou « classique » abordées selon une approche spécifique, historiquement informée; ceci dans le but de parfaire cette formation ou de la focaliser sur un domaine plus spécifique - un style, une époque, une discipline, une démarche, comme la préparation à des auditions, à un enseignement...

Modalités d'entrée

Première sélection sur dossier* et lettre de motivation adressés à la direction.

Puis concours d'entrée sur épreuves (sélection en fonction des places disponibles) :

- deux œuvres du répertoire de caractères différents au choix - durée totale : 15 à 20 min.) (un accompagnateur peut être mis à disposition - on peut aussi venir avec son propre partenaire) ;
- une lecture à vue ;
- entretien avec le jury.

* Le dossier doit comporter la liste et les copies de diplômes obtenus tant dans le domaine des études musicales que dans celui des études générales ou universitaires.

Durée des études

De 2 à 4 semestres pour passer le diplôme (en moyenne 18 heures de cours par semestre*).

Possibilité de ne rester qu'un semestre : une attestation sera délivrée à la sortie. À titre exceptionnel, il peut être accordé un congé d'un semestre maximum.

* 1er semestre : octobre à février ; 2e semestre : mars à juin

Professeur : N.N.

Admission

Avoir accompli un cursus complet de chant ou d'instrument, baroque ou autre (cf. conditions générales d'admission en cycle de spécialisation).

Contenus

Travail d'une approche spécifique du répertoire des XVIIe - XVIIIe siècles par la mise en relation des œuvres avec l'art musical de l'époque, avec la déclamation théâtrale, la danse et l'analyse comparative de traditions orales.

L'étude portera sur un répertoire choisi par l'étudiant avec le professeur, varié ou focalisé sur un domaine en particulier. On abordera notamment : notions de tempo/mouvement, de sprezzatura, de tempo rubato, de vacillar del canto ; transpositions instrumentales (transcription, adaptation), ornementation et cadences.

Pour les chanteurs et les continuistes en particulier, étude des divers styles de déclamation chantée, du parler cantando à l'air et au recitativo secco, en passant par divers degrés d'attention au texte. Pour tous, on approfondira les relations entre style libre et style rigoureux, on cerner la notion, changeante, de « liberté » en fonction des courants stylistiques et des genres.

Cours

Les étudiants peuvent se présenter seuls, mais une partie au moins des cours se passent en formation de chambre (à 2 ou plus, les partenaires étant inscrits ou non dans l'établissement). Les séances peuvent être de fréquence irrégulière, mais d'une durée minimum de 4h/mois.

Diplôme

Il sera délivré sur examen organisé par session.

L'examen consistera en un concert d'une durée maximum de 30 minutes de musique comportant au moins 2 œuvres de styles différents. Le candidat doit communiquer son programme au plus tard 3 semaines avant la date de l'examen.

Le jury sera constitué du directeur du Conservatoire ou de son représentant et de deux personnalités extérieures (chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, directeur d'opéra, etc.) dont l'une au moins particulièrement versée dans le domaine de la musique baroque.

La notation est individuelle, mais les étudiants sont responsables du choix de leurs partenaires.

Tarif

Les tarifs sont indiqués sur le site internet du Conservatoire et sont réactualisés chaque année au mois de juillet.

Le non paiement des droits d'inscription peut entraîner la radiation. En cas de difficulté, contacter la direction.